

**Méthodologie – PAEMS III**

**Axe 3**

**TDR et modules de sensibilisations**

**EHA en milieu scolaire**

26 mars 2021

# Contexte

Dans le cadre du Programme d’Accès à l’Eau en Milieu Scolaire (PAEMS) et de son activité de capitalisation, l’ensemble des acquis du programme sont compilés dans le guide méthodologique afin de préparer le retrait de l’ONG le Partenariat dans la mise en œuvre de ce programme. L’objectif de cet outil est de pouvoir permettre une meilleure appropriation du programme par les porteurs régionaux, préfectoraux et communaux en vue d’une large démultiplication des activités d’EHA en milieu scolaire.

Le présent document compile l’ensemble des TDR des activités de sensibilisation et accompagnement qui ont été complétés et amendés tout au long des 5 ans de mise en œuvre :

1. Appui au CDE
2. Formation des Enseignants en EHA et utilisation de la boîte à images
3. Sensibilisation Hygiène
4. Sensibilisation Environnement, Développement durable
5. Sensibilisation au reboisement
6. Mise en place et formation de l’Unité de Gestion de Service Public de l’Eau
7. Formation des enseignants à l’EHA

# Partenaires impliqués

Merci aux acteurs impliqués dans ce travail :

* L’ONG CAM ;
* L’ONG PED ;
* La Direction Régionale de la Santé ;
* Mme Hadja BORA ;
* Le SNAPE ;
* L’Inspection Régionale de l’Education de Labé ;
* La Direction Préfectoral de l’Education de Labé.

# Appui au Comité de Développement de l’Ecole - TDR

## Contexte

Les autorités guinéennes soutiennent depuis plusieurs années le développement du partenariat entre l’école et sa communauté locale. Cette volonté est traduite en acte par le Décret N° 97/196/PRG/SGG, portant sur l´organisation du système éducatif en République de Guinée. Ainsi, les parents d’élèves et les communautés sont membres de l’environnement éducatif. La lettre de politique gouvernementale du secteur de l’Education met un accent particulier sur ce partenariat à travers la cogestion et le développement de l’école.

Les efforts entrepris dans cette optique ont permis la mise en place de plusieurs structures communautaires autour de l’école dont l´Association des Parents d’Elèves et Amis de l’Ecole (APEAE), le Comité de Développement de l’Ecole (CDE). Ces structures jouent un rôle déterminant pour le bon fonctionnement de l´école à travers un partenariat dynamique entre l´administration scolaire, les enseignants, les élèves et leurs représentations, les organes d´appui de l´école, la commune, les organisations de la société civile. Cependant les évaluations et enquêtes réalisées dans les écoles montrent que la plupart des CDE/APEAE n’ont pas les capacités requises pour jouer leur rôle. C’est pour résoudre ce problème que l’IRE, appuyée par l’ONG le Partenariat, entend renforcer les capacités techniques et organisationnelles des membres des CDE/APEAE.

## Objectifs

* Faire connaitre les principaux acteurs de développement de l’école et le principe de cogestion ;
* Outiller suffisamment les membres des CDE pour mieux exercer leurs rôles et responsabilités ;
* Appuyer les membres des CDE à maîtriser les étapes et processus d’élaboration des plans d´amélioration de l´école (PAE), leur mise en œuvre et la recherche de financements ;
* Renforcer les capacités des CDE dans leur gestion financière, matérielle et humaine ;
* Développer les capacités des membres des CDE en matière de plaidoyer auprès des projets et programmes, ONG, Etat, parents et amis de l’école, guichets d’appui financier.

## Public cible

Ces mesures de renforcement de capacité sont destinées aux :

* Membres des CDE ;
* DSEE et administration scolaire ;
* Enseignants ;
* Membres du Comité Communal de Suivi (CCS) du PAEMS.

## Acteurs impliqués

*Ce sont les personnes et/ou structures ayant un rôle dans l’activité comme la supervision.*

* Le DSEE
* La Coordination communale des APEAE
* Le point focal EHA de la DPE
* Le point focal EHA de l’IRE
* Le Partenariat

## Résultats attendus

* Les CDE connaissent et maitrisent les principaux acteurs de développement de l’école et le principe de cogestion.
* Les membres du CDE maîtrisent leurs rôles et responsabilités et sont capables de développer un partenariat dynamique, des espaces de concertation sur le développement de l’école.
* Les CDE ont pris conscience de l´importance du PAE et ses domaines pour le développement de l´école.
* Les membres du CDE connaissent les principales étapes pour l’élaboration et l’´exécution d’un plan d’amélioration de l’école (PAE).
* Les membres du CDE ont acquis des notions et des orientations pour soumettre un document de projet ou de plaidoyer auprès des ONG, de l’Etat et d’autres institutions
* La communauté scolaire (CDE/APEAE, Comité Communal de Suivi) connait les différentes sources de financement du PAE.
* Les CDE sont outillés et savent mieux gérer leurs ressources (humaines, matérielles et financières).

## Thèmes à aborder

### 1 Fonctionnement du CDE

* Texte règlementaire sur le principe de fonctionnement du CDE ;
* Rôles et responsabilités des membres ;
* Acteurs impliqués et collaborateurs.

### 2 Plan d’amélioration de l’école « PAE »

* Importance du PAE ;
* Principales étapes d’élaboration du PAE et acteurs à impliquer ;
* Approbation du PAE et exécution.

### 3 Mobilisation des ressources de fonctionnement et de financement du PAE

* Dépôt du PAE et /ou du dossier de plaidoyer auprès des ONG, de l’Etat et de la communauté.
* Cotisation locale, externe et mobilisation des ressortissants.
* Prestation et autres activités génératrices de revenus.

### 4 Gestion des ressources

* Principes et outils de gestion des ressources humaines et matérielles ;
* Principes et outils de gestion des ressources financières et compte bancaire.

### 5 Rapportage et classement des documents de gestion

* PV de réunion et rapport d’activité, outils et modules de formation.
* Cahier de cotisations, Facture et reçu, Cahier de caisse, compte de résultat et de bilan, outils de banques.
* Bons de commande et de livraison.

## Période

* Pendant l’année scolaire

## Durée

* 3 jours par école ou par centre de formation (possibilité de regrouper 2 à 3 CDE au niveau d’une école)

## Documents à fournir par le prestataire

* Offre technique et financière ;
* CV de l’organisation ;
* Documents juridiques (Agrément, Statuts) ;
* Adresse et contact de l’organisation.

## Partenaires principaux d’élaboration de ces TDR

* ONG Club des Amis du Monde
* IRE Labé

# TDR Sensibilisation Hygiène

## Contexte

Suite à la réalisation des infrastructures d’accès à l’eau et à l’assainissement (si elles ne sont pas déjà existantes), il est nécessaire de sensibiliser les élèves à la bonne utilisation des infrastructures mais également aux bonnes pratiques d’hygiène qui passent par l’entretien des points d’eau et des latrines, le lavage des mains et la gestion menstruelle. C’est une sensibilisation « pratique », complémentaire à ce que l’enseignant peut apporter tout au long de l’année avec le programme en vigueur.

## Objectifs

* Sensibiliser les élèves et enseignant(e)s sur les bonnes pratiques d’hygiène et favoriser le maintien des filles à l’école (la gestion des menstrues) ;
* Permettre aux élèves et aux enseignants(es), des notions et des techniques d’hygiène élémentaire, indispensables pour leur maintien en bonne forme physique et sanitaire

## Public cible

* Les élèves
* Les enseignants et enseignantes

## Acteurs impliqués

*Ce sont les personnes et/ou structures ayant un rôle dans l’activité comme la supervision.*

* Les membres du Comité Communal de Suivi
* Le DSEE ;
* Les membres du CDE ;
* Le chef de centre de santé ou de poste de santé ;
* Le point focal EHA de la DPE
* Le point focal EHA de l’IRE ;
* Le Partenariat ;

## Résultats attendus

Au terme de la sensibilisation, les élèves et enseignants ont pu acquérir les notions ci-dessous

* La conduite à tenir en hygiène alimentaire, corporelle et vestimentaire
* La propreté de l’école et de l’alimentation
* La gestion de la chaine de l’eau
* L’entretien des latrines
* L’initiation des jeunes filles à la gestion menstruelle

Diminution de l’absentéisme pour raison de menstrues

Maitrise du lavage des mains à l’eau et au savon par les élèves et enseignants

* Maitrise de l’entretien des latrines par les élèves et enseignants

## Thèmes à aborder

* L’hygiène alimentaire à l’école ;
* L’hygiène corporelle ;
* L’hygiène vestimentaire ;
* L’hygiène menstruelle ;
* La propreté de l’école et de l’habitat ;
* La chaine de l’eau ;
* Le traitement de l’eau ;
* Le lavage des mains à l’eau et au savon ;
* La propreté du point d’eau ;
* La propreté des latrines.

## Supports

* Les boites à images
* Le kit de formation composé de :
  + Bols
  + Bouilloires
  + Seaux
  + Eau de javel
  + Savon
  + Bidons d’eau
  + Brosses à dents
  + Pâte dentifrice
  + Balais (longs et courts)
  + Gants
  + Serpillères
  + Slips
  + Serviettes hygiéniques
  + Brosses pour le lavage du dallage
  + Brosses pour le nettoyage des coins et recoins des murs
  + Fruits

## Période

* Pendant l’année scolaire, une fois que l’école est dotée d’un point d’eau et de latrines.

## Durée

* 1 à 2 jours par école (en fonction de l’effectif)

## Documents à fournir par les prestataires

* Offre technique et financière ;
* CV de l’organisation ;
* Documents juridiques (Agrément, Statuts) ;
* Adresse et contact de l’organisation.

## Partenaires principaux d’élaboration de ces TDR

* Mme Hadja Bora (Formatrice régionale FIERE, DPE Labé)
* Elhadj Abdoulaye DIALLO (Direction Régionale de la Santé)
* IRE Labé

# TDR Sensibilisation Environnement & Développement durable

## Contexte

Le Programme d’Accès à l’Eau en Milieu Scolaire vise l’amélioration des conditions de vie scolaire. En plus des infrastructures, une série de sensibilisation est prévue dont notamment celle concernant l’environnement et le développement durable. Apprendre les bons gestes à l’école permettra aux élèves de répéter ces bonnes pratiques en dehors de l’école et de sensibiliser à leur tour leurs parents.

## Objectifs

* Améliorer le comportement des élèves et la communauté par rapport à l’environnement pour un développement durable ;
* Amener les élèves et la communauté à aimer et à respecter la nature et leur donner l’envie de planter et d’entretenir les arbres ;
* Améliorer l’environnement de l’école à travers la gestion des ordures et des déchets
* Initier les élèves à la réalisation des pépinières pédagogiques et à l’embellissement des parterres de leur école
* Apprendre aux élèves les techniques de protection de l’environnement

## Public cible

* Elèves et enseignants
* Les membres du CDE

## Acteurs impliqués

* Le Comité Communal de Suivi du PAEMS
* Les membres du conseil de quartier/districts
* Le DSEE
* Le Chef cantonnement forestier
* La Coordination communale des APEAE
* Les points focaux EHA de l’IRE et de la DPE

## Résultats attendus

* Les élèves ont une meilleure compréhension de la problématique de l’environnement
* Les écoles et les quartiers impactés par le programme, ont leur environnement amélioré
* Les élèves participent au développement durable de leur école
* Les communautés participent au développement durable de leur collectivité/terroirs
* Les conditions de scolarisation des enfants sont améliorées

## Thèmes à aborder

### Notion de l’environnement

* Définition du concept de l’environnement
* Importance de l’environnement
* Principaux facteurs et causes de la dégradation de l’environnement
  + La pollution de l'eau
  + La dégradation/pollution des sols
  + La pollution de l'air
  + La pollution des aliments
  + L’épuisement des ressources
* Conséquences de la dégradation de l’environnement
  + La dégradation et la disparition massive de quelques espèces végétales et animales
  + L’épuisement de la biodiversité
  + Le réchauffement climatique
  + Prolifération des maladies
* Avantage et intérêt de la protection de l’environnement
* Les bonnes pratiques pour la protection de l’environnement

### La gestion des déchets

En règle générale, tout déchet doit être détruit ou recyclé afin d'éliminer ou réduire son impact ou sa nocivité pour les hommes, les animaux et leur environnement.

* C’est quoi un déchet ?
* Les différents types de déchets
* Pourquoi et comment gérer les déchets
* Les déchets valorisables
* Les déchets inutiles/non recyclables
* La technique simple de gestion des déchets
* Les acteurs à mobiliser pour la gestion des déchets

## Période

* Pendant l’année scolaire, de préférence avant février si une pépinière pédagogique est prévue dans le cadre du reboisement

## Durée

* 1 à 2 jours en fonction des effectifs des écoles bénéficiaires

## Documents à fournir

* Offre technique et financière ;
* CV de l’organisation ;
* Documents juridiques (Agrément, Statuts) ;
* Adresse et contact de l’organisation.

## Partenaires principaux d’élaboration de ces TDR

* ONG Club des Amis du Monde
* ONG PED
* IRE Labé

# TDR Reboisement de l’école

## Objectifs

* Apprendre aux élèves les techniques de plantation et d’entretien des plants d’arbres fruitiers et horticoles
* Permettre aux élèves et la communauté scolaire à mieux comprendre l’impact du reboisement dans l’amélioration de l’environnement de l’école
* Donner aux élèves l’envie, d’entretenir les arbres à travers la réalisation des pépinières pédagogiques (arbres fruitier, forestier, horticole) et reboisement.
* Contribuer à l’amélioration du cadre de vie des élèves à l’école

## Public cible

* Elèves et enseignants
* Les membres du CDE

## Acteurs impliqués

* Les membres du Comité Communal de Suivi du PAEMS
* Le DSEE
* Le Chef cantonnement forestier
* Les points focaux EHA de l’IRE et de la DPE

## Résultats attendus

* Les élèves ont une meilleure compréhension du concept de reboisement
* Les écoles bénéficiaires de l’activité ont leur environnement amélioré
* Les élèves et la communauté scolaires maitrisent les techniques de reboisement et d’entretien des plants et des arbres
* Les écoles sont sécurisées contre le vent, les animaux et autres aléas
* Les élèves connaissent l’importance de l’arbre et les bonnes pratiques à adopter pour sa protection
* Les élèves sont capables de réaliser des pépinières.

## Thèmes à aborder

* Définition du reboisement
* La connaissance de l’arbre
* L’importance de l’arbre dans la vie des hommes et des animaux
* La pépinière, techniques de plantation et d’entretien des plants
* Les causes et les conséquences de la destruction des arbres
* Les conséquences de la déforestation sur la vie humaine et celle des animaux
* Les bonnes pratiques pour la protection des arbres ou de la forêt

## Période

* Si achat de plants pour le reboisement
  + En juillet (le jour du reboisement).
* Si réalisation de pépinière pédagogique
  + A partir de février

## Durée

* Si achat de plants pour le reboisement
  + 1 jour par école
* Si réalisation de pépinière pédagogique
  + 1 jour par semaine depuis le semis jusqu’à la plantation

## Documents à fournir

* Offre technique et financière ;
* CV de l’organisation ;
* Documents juridiques (Agrément, Statuts) ;
* Adresse et contact de l’organisation.

## Partenaires principaux d’élaboration de ces TDR

* ONG PED
* IRE Labé

# TDR - Formation de l’Unité de Gestion de Service Public de l’Eau

## Contexte

Le service public d’approvisionnement en eau dans une communauté est un ensemble de services et d’usages qui concerne la communauté dans son ensemble.

Pour qu’un point d’eau public soit fonctionnel dans la durée, il est prévu la mise en place d’une Unité de Gestion de Service Public de l’Eau. Cet organe vérifiera l’hygiène du point d’eau, gèrera son utilisation et fera remonter les pannes constatées auprès des services compétents (commune, artisan réparateur, réparateur villageois). L’entretien/maintenance devrait être assurée par les fonds collectés lors de son exploitation.

## Objectifs

* Mettre en place une UGSPE
* Doter l’UGSPE d’outils de gestion et de suivi de l’utilisation du point d’eau
* Permettre à l’UGSPE d’assurer une exploitation rationnelle et durable du point d’eau en vue d’un approvisionnement permanent en eau potable de l’école et/ou de la communauté

## Public cible

* Les membres de l’UGSPE
* Les membres du CDE
* Les enseignants (du fait de leur présence quotidienne à l’école)
* Le chargé de l’eau de la commune
* Un agent de poste ou de centre de santé, pour mieux expliquer l’hygiène de l’eau. Il est censé effectuer périodiquement des passages de contrôle de la propreté du point d’eau

## Acteurs impliqués

* Les membres du CCS (DSEE, Coordination APEAE, chargé de l’eau, Chef du centre ou poste de santé)
* La DPE & l’IRE à travers les points focaux EHA pour la supervision ou pour les éventuels besoins d’appui à la sensibilisation
* Le SNAPE pour la supervision (quand la formation est assurée par un autre service
* Les artisans réparateurs

## Thèmes à aborder

* La définition de l’UGSPE
* L’intérêt de mettre en place une UGSPE
* Les missions de l’UGSPE
* L’eau comme source de vie pour les humains, la faune et la flore
* Les différentes formes d’utilisation de l’eau
* Les récipients de collecte, de transport et de stockage de l’eau
* Les astuces pour un bon stockage de l’eau
* Les risques liés à la mauvaise qualité de l’eau
* Les principales voies de contamination des maladies liées à l’eau
* Le dispositif de maintenance et d’entretien du point d’eau
* Les outils et le système de gestion
* Le rôle des artisans réparateurs et leur relation avec les membres de l’UGSPE
* Les différents types de sources d’approvisionnement en eau (puits artisanaux, puits améliorés ; le forage ; le branchement, les stations de pompage ; les bornes fontaines

## Résultats attendus

* Les membres de l’UGSPE ont une compréhension de l’intérêt de l’UGSPE
* Les membres de l’UGSPE sont outillés pour la gestion, le suivi, l’entretien et la maintenance du point d’eau
* Le rôle de l’artisan réparateur, est explicité
* La bonne gestion du point d’eau contribue à l’amélioration de la santé des usagers

## Période

* Dès que le point d’eau est fonctionnel

## Durée

* Deux jours par point d’eau

## Documents à fournir

* Offre technique et financière ;
* CV de l’organisation ;
* Documents juridiques (Agrément, Statuts) ;
* Adresse et contact de l’organisation.

## Partenaires principaux d’élaboration de ces TDR

* SNAPE Labé
* IRE Labé

# TDR Formation des enseignants en EHA et utilisation de la boîte à images

## Objectifs

* Améliorer les connaissances des DSEE en EHA pour qu’ils soient en mesure de former et suivre les enseignants tout au long de l’année, en s’appuyant sur le programme scolaire en vigueur
* Améliorer les connaissances des enseignants en EHA à l’école et dans la communauté pour qu’ils soient capables de sensibiliser les élèves avec la boite à images, tout au long de l’année, en s’appuyant sur le programme scolaire en vigueur
* Initier les DSEE et les enseignants, aux méthodes et techniques efficaces, pour la conduite des activités de sensibilisation en EHA dans les écoles de leur juridiction
* Promouvoir l’utilisation des pratiques susceptibles de changer les comportements des élèves en matière d’hygiène et d’assainissement à l’école et dans la communauté

## Public cible

* Les DSEE
* Les enseignants

## Acteurs impliqués

* Les membres du comité communal de suivi (CCS)
* Les CDE
* Les points focaux EHA et les chargés de la formation continue (DPE l’IRE)

## Thèmes à aborder

* La problématique de l’eau, de l’hygiène et l’assainissement à l’école et dans la communauté
* Les stratégies pour promouvoir l’éducation en eau, hygiène et assainissement dans les écoles
* L’intégration du programme expérimental EHA dans le programme en vigueur
* Les méthodes et techniques d’enseignement de l’EHA dans les écoles
* Les comportements à promouvoir à l’école et en famille
* La connaissance des maladies liées à l’eau
* La préparation des leçons sur l’eau, l’hygiène et l’assainissement

## Résultats attendus

* Les DSEE et les enseignants ont une bonne compréhension de la problématique de l’eau, de l’hygiène et de l’assainissement à l’école et dans la communauté
* Les DSEE et les enseignants sont outillés pour développer et promouvoir l’hygiène
* Ils disposent de méthodes et des stratégies susceptibles de promouvoir l’éducation en EHA à l’école et dans la communauté
* Ils sont dotés de techniques et d’outils pour l’intégration du programme expérimental EHA dans les programmes en vigueur

## Supports

* La boite à images
* Les fiches pédagogiques
* Les modules de formation

## Période

* Pendant l’année scolaire *(idéalement avant les mois d’examen ou d’évaluation de fin d’année scolaire)*
* Faire en sorte que cela soit la 1ère activité dans l’école (permet de mobiliser les acteurs sur la thématique)

## Durée

Trois (3) jours par groupe à former avec une possibilité de réunir les enseignants et enseignantes de 2 à 3 écoles dans un centre de formation si l’effectif ne dépasse pas 30 personnes

## Documents à fournir

* Offre technique et financière ;
* CV de l’organisation ;
* Documents juridiques (Agrément, Statuts) ;
* Adresse et contact de l’organisation.

## Partenaires principaux d’élaboration de ces TDR

* IRE Labé